

11 AOUT 2022



Le préfet délégué
pour la défense et la sécurité

Louis-Xavier THIRODE

PREFECTURE DU NORD
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
Service Eau Nature et Territoires

DEMANDE DE PRELEVEMENT EN VOIE D'EAU

Cet imprimé est à adresser par mail (ddtm-secheresse-59@nord.gouv.fr).

Tout formulaire incomplet ou rempli de façon incorrecte ne sera pas pris en compte.
Un plan de localisation de l'emplacement du pompage doit être impérativement fourni.

Les mesures de restrictions de l'arrêté « sécheresse » restent applicables.

Exploitant/ Raison sociale/ Nom : N° Pacage éventuel :

Adresse :

Tel portable : Mail :

Nom de la voie d'eau :

Emplacement du point de prélèvement (et non des parcelles irriguées ou du plan d'eau):

Section et n° de parcelle :

Commune :

.....

Un compteur est obligatoire.

Index du compteur au démarrage de la pompe :

Débit horaire maximal demandé : m³ / h Date du/des prélèvements :

Volume estimé par jour :m³

Usage du prélèvement : Agricole Remplissage de plan d'eau Autre :

Un carnet de suivi de prélèvement doit être tenu et mis à disposition de l'administration.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus :

Nom : Prénom :

Date :

Signature du demandeur :